

## **La démocratie aux prises avec la décision collective**

Si l'économie offre toujours un cadre théorique solide pour comprendre les évolutions du monde, elle s'est aussi montrée, depuis quelques décennies, capable d'analyser des données, de les mettre en perspectives, de les interroger... Cette discipline est la seule à avoir fait le lien entre les sciences dites dures et les sciences sociales. L'approche que constituent l'expérimentation, l'analyse d'expériences, l'étude en laboratoire, la modélisation, relève des sciences physiques, mais le but ultime de l'économie est de mieux comprendre les interactions sociales. On dit d'elle que sa grille de lecture est parfois trop simpliste ou réductrice. Mais c'est la réduire à la seule macroéconomie et aux quelques variables macroéconomiques connues du grand public dont la presse est friande. Elle couvre, en réalité, bien des sujets et puise désormais dans la sociologie, la psychologie, la géographie ou l'histoire.

Une transformation salutaire qui lui permet de dépasser le simple homo economicus abstrait de la théorie traditionnelle. Et loin de se montrer impérialiste, l'économie témoigne d'une certaine humilité dans sa façon de procéder en étant aujourd'hui au plus près des faits et des individus, en acceptant des réponses partielles certes, mais qui enrichissent ses grilles de lectures.

### **Décision collective et société d'égaux**

Aborder, en économiste, les questions de la décision individuelle et collective suppose de prendre en compte l'hétérogénéité des individus. Contrairement à ce que dit la théorie classique, tous les individus n'ont pas la même information, ne se comportent pas de la même manière, n'ont pas des intérêts alignés. Comment envisager cette diversité dans une discipline où la question de la décision collective se pose systématiquement ? Dans une entreprise, par exemple, le dirigeant ou les actionnaires ou les parties prenantes doivent prendre des décisions qui les concernent tous... Comment intégrer ce non-alignement des intérêts ou cette diversité des points de vue, diversité qui influence la nature même de la décision ?

Sur le dérèglement climatique, par exemple, coexistent des points de vue aussi nombreux qu'hétérogènes. Pour cette raison simple que le sentiment de l'urgence n'est pas partagé de la même façon par tout le monde. Exceptés quelques climato-sceptiques, personne ne refuse de se mobiliser pour la terre, mais dès qu'un coût est évoqué, la question se pose de savoir combien on est prêt à perdre aujourd'hui en points de croissance pour un mieux-être demain. Sur cet arbitrage temporel, les individus ne partagent pas le même point de vue. Cette hétérogénéité doit-elle nous rendre plus ou moins prudents ?

Il y a là une tension entre l'individu et le collectif. Aujourd'hui, chacun veut être

reconnu dans son individualité, dans sa trajectoire propre, où chacun revendique sa singularité et son histoire individuelle comme le décrit si bien Pierre Rosanvallon dans *La société des égaux*. Or la décision est par nature collective. Quels mécanismes adopter pour que la décision soit au plus près des intérêts des individus ? C'est une question d'actualité et d'avenir. Le débat sur la place des parties prenantes dans les décisions de l'entreprise en est un exemple récent. Jusqu'à présent, ces décisions étaient prises par un manager et son conseil d'administration qui, pour l'essentiel, représentait les actionnaires. Mais les décisions n'ont pas seulement un effet sur les bénéficiaires et les dividendes, mais également sur l'environnement ou, par exemple, la capacité d'une région à offrir des emplois. Quel périmètre adopter pour dire ce qui est bon ou mauvais pour une entreprise prise comme la somme de ses nombreuses parties prenantes ? De la même manière, lutter contre le réchauffement climatique, diminuer les émissions de CO2 est un sujet sur lequel il y a consensus sur le papier, mais si le mécanisme adéquat est de mettre en place une taxe carbone via l'augmentation du prix de l'essence, ce même consensus s'évanouit. Cet affrontement entre les points de vue et les intérêts différents soulève la question de savoir comment organiser la décision pour qu'elle soit socialement acceptable. Et cela vaut notamment pour l'épidémie du Covid-19 où il faut prendre en compte des impératifs de santé publique, la préservation des libertés individuelles mais également la protection des emplois, etc.

Auparavant, les comportements étaient dictés par l'appartenance à une classe sociale et, sous l'Ancien Régime, par une position occupée dès la naissance. Aujourd'hui, l'individu est essentiellement déterminé par sa trajectoire et tient à ce que sa singularité soit prise en compte. Faut-il décréter le confinement qui, par essence même, est un arbitrage entre moins de liberté et plus de sécurité contre la propagation du virus ? Chacun a son mot à dire. Le contexte même de la décision importe. Face à une pandémie, l'angoisse collective rend acceptable – pendant un certain temps – des décisions venues d'en haut, mais dans un autre contexte, où l'urgence est moindre, ce n'est plus le cas. Construire un consensus, une solution acceptée par le plus grand nombre est une question en quelque sorte **transversale**. Dans un domaine totalement différent, tout le monde peut faire le constat de la faible représentation des femmes dans les hautes sphères du pouvoir ou dans les disciplines scientifiques, et que leur rémunération est plus faible. Nos sociétés ne peuvent accepter qu'il s'agit là d'une fatalité. Les résultats des filles sont, en effet, bien meilleurs à l'école, au collège ou au lycée que ceux des garçons. Faut-il faire de la discrimination positive ? Mettre en place des quotas ? Investir pour réduire ce biais moralement injustifiable ?

### **Restaurer la confiance : un enjeu fondamental**

Dénoncer reste facile. Agir, en revanche, revient toujours à sacrifier quelque chose pour autre chose, sacrifier aussi du temps, de l'énergie, des moyens. Et c'est là où l'économie joue un rôle important car elle permet de comprendre les comportements, les motivations et, aussi et surtout, d'analyser en amont les impacts possibles des différentes mesures. Pour qu'il y ait consensus, il faut qu'il y ait conscience et pour qu'il y ait conscience, il faut que les décisions prises à un moment donné soient à la

hauteur des enjeux comme des efforts. Sans efficacité de la décision, il est inutile d'espérer convaincre une deuxième fois. Des erreurs faites en amont peuvent avoir un impact très négatif sur la cause même qu'on entendait défendre. Le paradoxe norvégien en est un parfait exemple. La Norvège, est le pays qui a le plus investi pour réduire l'écart entre filles et les garçons en sciences. Une égalité presque parfaite a été atteinte en termes de résultats sans pour autant influencer motivations et décisions : les filles y choisissent toujours aussi peu la filière scientifique. Et ce, à tel point que les norvégiens en sont venus à penser qu'il s'agissait d'une cause perdue. Or l'origine de cet échec est à trouver dans la manière de procéder. En analysant de plus près les expériences internationales et les données disponibles, il est possible de comprendre que la question est plus complexe et que, outre les stéréotypes qui pèsent sur les choix, ces derniers ne sont pas uniquement motivés par les résultats en sciences mais également dans les autres disciplines. Les stratégies à adopter doivent notamment prendre en compte ce fait afin de réussir à combler le décalage profond entre filles et garçons.

Si ces questions se posent dans nos sociétés démocratiques, elles n'en interpellent pas moins la nature même de la démocratie. On peut, par exemple, s'interroger quant au bon échelon pour prendre les décisions. En France, le débat Etat central versus décentralisation ne date pas d'hier. Les décisions doivent-elles relever des collectivités, de la région ? Cette question de science politique n'a pas de réponse simple et nous renvoie à l'arbitrage entre décision collective et singularité : quel est le bon niveau de granularité et de proximité dans la prise de décision ? A l'ère des nouvelles technologies et de l'individualisation et de la globalisation qu'elles permettent, quel est le juste équilibre, la juste distance/répartition entre le plus local (l'individu) et le plus global. Cette question relative aux choix collectifs se pose également dans les sociétés non démocratiques même si c'est de manière moins prégnante. Tout pouvoir autoritaire souhaite durer et ne peut donc aller jusqu'au point de rupture du contrat tacite passé avec la population. Le risque est là moins immédiat dans la mesure où, quand elles existent, les élections sont contrôlées. Les printemps arabes qui sont devenus de longs hivers ont montré néanmoins que des pouvoirs très bien installés pouvaient basculer du jour au lendemain sous la pression d'une population lassée par les règles du jeu imposées ou qui ont été acceptées par le passé mais n'étaient plus en phase avec les aspirations du moment. Dans le cas de la Tunisie, Ben Ali est resté au pouvoir de 1987 à 2011 en jouant à la fois de l'autorité, de la police et de l'armée, mais aussi en prenant des décisions qui lui ont garanti le soutien durable d'une certaine clientèle. Ainsi, même dans une dictature, la question de la décision collective reste centrale.

Les dérèglements récents sont d'une nature différente car la temporalité y joue également un rôle important et les décisions portent sur des questions intergénérationnelles. Face à la crise sanitaire engendrée par la pandémie, la décision a été de sauver le plus de vies possible, d'agir de manière forte, immédiate, quel qu'en soit le prix, pour l'instant. La gravité et l'urgence de la situation sont telles qu'aucun autre discours n'est audible. Face à des enjeux de plus long terme – l'enjeu climatique, par exemple – même si le danger est très réel, faire accepter des décisions contraignantes et immédiates est plus difficile et nécessite un fort degré de confiance

envers les décideurs. Or il y a, sans aucun doute, une vraie crise de confiance de nos jours entre les sociétés et leurs dirigeants. Et rétablir cette confiance, trouver le chemin pour le faire, est essentiel car aucune société ne peut construire son avenir sans confiance.

C'est revenir là encore au bon niveau de décision, de négociation, ce que le mouvement des Gilets Jaunes ou la réforme des retraites illustrent à leur manière. Dans le premier cas, c'est un rejet violent de la limitation de vitesse, une mesure prise pour réduire les accidents de la route, donc de santé publique ; puis de l'augmentation du prix de l'essence, une décision actée pour lutter contre le réchauffement climatique. L'argument des Gilets Jaunes a été : on ne fait pas porter le poids de la décision sur les bonnes personnes. Donc cette mesure a manqué soit de concertation, soit de compréhension des enjeux et ce, aux différentes échelles de la société, afin de déterminer à qui et de quelle manière la faire supporter. Quant à la réforme des retraites, elle est confrontée à un dilemme impossible à résoudre entre un régime universel, soit l'idée séduisante de traiter tout le monde de la même manière et la multitude de situations particulières, dont la pénibilité, qui illustre une fois encore que la tension entre l'universel et l'égalité ne se réduit pas sur le papier, de façon centralisée. Comment prendre en compte les différences liées à la variété des situations ? Il faut trouver le bon média, la consultation nationale n'est arrivée qu'a posteriori, en réponse à la crise.

Cette tension entre individuel et universel n'est pas nouvelle et ne se résout pas en glissant le curseur entre plus d'humain et moins d'humain mais bien au contraire en remettant l'humain au cœur de la pensée. A titre d'exemple, l'Australie a institué la responsabilité vis-à-vis des générations futures comme un impératif de ses décisions budgétaires. A l'instar de l'Australie et à une plus large échelle, il nous faut identifier les impératifs susceptibles de motiver la décision collective et de susciter la confiance.